

---

---

**Systèmes de management  
environnemental — Lignes directrices  
pour intégrer l'éco-conception**

*Environmental management systems — Guidelines for incorporating  
ecodesign*

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 14006:2011

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2d8be672-2bd1-4d06-b3b1-e24049864d7c/iso-14006-2011>



## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 14006:2011

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2d8be672-2bd1-4d06-b3b1-e24049864d7c/iso-14006-2011>



### DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2011

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

**Sommaire**

Page

<b>Avant-propos</b> .....	<b>iv</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>v</b>
<b>1</b> <b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
<b>4</b> <b>Rôle de la direction dans l'éco-conception</b> .....	<b>2</b>
<b>5</b> <b>Lignes directrices pour l'intégration de l'éco-conception dans un SME</b> .....	<b>4</b>
<b>6</b> <b>Activités d'éco-conception dans la conception et le développement de produit</b> .....	<b>19</b>
<b>Annexe A</b> (informative) <b>Rôle de la direction et enjeux stratégiques dans l'éco-conception</b> .....	<b>22</b>
<b>Annexe B</b> (informative) <b>Corrélation de l'ISO 14006:2011 avec d'autres Normes internationales relatives à l'éco-conception</b> .....	<b>27</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>31</b>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 14006:2011](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2d8be672-2bd1-4d06-b3b1-e24049864d7c/iso-14006-2011)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2d8be672-2bd1-4d06-b3b1-e24049864d7c/iso-14006-2011>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 14006 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 207, *Management environnemental*, sous-comité SC 1, *Systèmes de management environnemental*.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
(standards.iteh.ai)

ISO 14006:2011  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2d8be672-2bd1-4d06-b3b1-e24049864d7c/iso-14006-2011>

## Introduction

La préoccupation internationale relative aux problématiques environnementales (comme le changement climatique, l'épuisement des ressources et la pollution environnementale de l'air, de l'eau et des sols) incite les organismes à être plus attentifs à la gestion de l'impact environnemental de leurs activités et de leurs produits et à se concentrer sur l'amélioration continue de leur performance environnementale. Afin de réduire les effets négatifs sur l'environnement, de plus en plus d'organismes reconnaissent la nécessité d'inclure la performance environnementale dans la conception de leurs produits.

NOTE Dans la présente Norme internationale, le terme «produit» couvre à la fois les biens et les services.

De plus en plus, partout dans le monde, des législations relatives à l'impact environnemental des produits sont mises en œuvre. Cela incite également de nombreux organismes à améliorer la performance environnementale de leurs produits. Ces organismes ont besoin de recommandations pour savoir comment appliquer leurs efforts de manière systématique afin d'atteindre les objectifs environnementaux et d'assurer l'amélioration continue de la performance environnementale de leurs produits ainsi que de leurs processus.

L'éco-conception peut être définie comme un processus intégré au sein de la conception et du développement qui vise à réduire les impacts environnementaux et à améliorer en permanence la performance environnementale des produits tout au long de leur cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie. Afin que cela soit bénéfique pour l'organisme et de s'assurer que l'organisme atteigne ses objectifs environnementaux, il est attendu que l'éco-conception fasse partie intégrante des opérations commerciales de l'organisme. L'éco-conception peut avoir des implications dans toutes les fonctions d'un organisme.

Afin d'appréhender l'éco-conception d'une manière systématique et gérable, il est attendu que les organismes mettent en œuvre un processus approprié et qu'ils possèdent ou aient accès à la compétence suffisante pour mener et gérer ce processus. Cela requiert l'appui de la direction (voir 4.2).

Un processus d'éco-conception relève du secteur conception et développement de l'organisme, et c'est là que les connaissances requises pour la mise en place et le management de l'éco-conception doivent se trouver. Toutefois, lorsqu'il est prévu que le processus d'éco-conception soit mené sous l'égide d'un système de management environnemental (SME), le responsable du SME est censé avoir une bonne compréhension de ce processus et de la manière dont il va être géré et contrôlé. De cette manière, l'intégrité du SME n'est pas menacée et les objectifs environnementaux pour les produits peuvent être atteints.

Les principaux domaines de connaissances requis pour intégrer l'éco-conception dans le cadre d'un SME sont:

- a) l'évaluation des impacts environnementaux des produits;
- b) l'identification des mesures d'éco-conception appropriées afin de réduire les effets négatifs des impacts environnementaux;
- c) le processus de conception et de développement et la manière dont un processus d'éco-conception et son management s'inscrivent dans un SME.

Si les deux premiers domaines sont susceptibles d'être couverts par le secteur conception et développement, le troisième présente clairement un intérêt majeur pour le responsable du SME. La présente Norme internationale fournit principalement des recommandations sur ce troisième domaine.

La présente Norme internationale est la première à couvrir et relier entre eux les trois domaines de connaissances requis pour l'éco-conception dans le cadre d'un SME.

L'ISO 14001 relie le management des processus d'un organisme aux impacts environnementaux, mais n'inclut pas les processus de management de la conception. L'ISO 9001 couvre le processus de management de la conception mais ne couvre pas explicitement les impacts environnementaux. L'ISO/TR 14062 et la CEI 62430 traitent de l'intégration de l'évaluation des aspects et impacts environnementaux dans le processus de conception et de développement mais, en l'état, n'expliquent pas complètement les activités qui sont impliquées dans le cadre d'un système de management environnemental et commercial tel que décrit dans l'ISO 14001.

La Figure 1 illustre la relation entre les Normes internationales mentionnées ci-dessus, leur domaine de connaissances et la présente Norme internationale, qui relie les trois domaines et les documents afférents.

La présente Norme internationale contient toutes les informations nécessaires issues des autres Normes internationales, afin que les processus et procédures appropriés puissent être mis en place pour la mise en œuvre d'une éco-conception structurée et gérée dans le cadre d'un SME. En utilisant la présente Norme internationale, les organismes peuvent se baser sur leurs compétences et leurs processus de management existants sans nécessairement avoir à mettre en œuvre ou utiliser toutes les Normes internationales associées.

Concernant l'application de la présente Norme internationale, l'organisme est censé utiliser toujours ses processus et procédures existants comme point de départ, et utiliser les lignes directrices de la présente Norme internationale de manière souple et pratique.

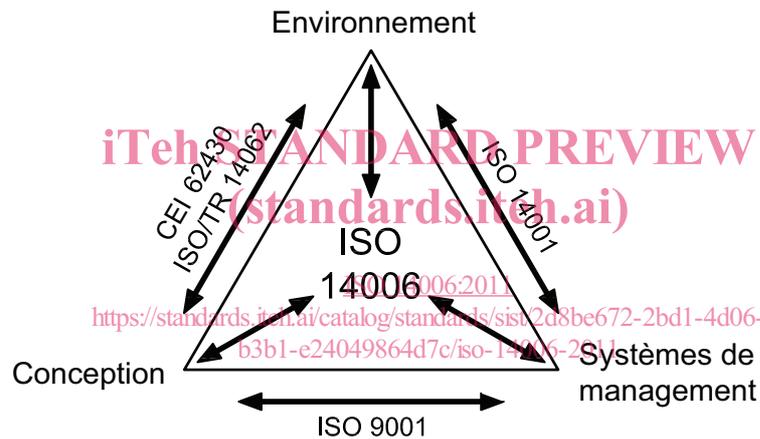


Figure 1 — Relation entre l'ISO 14001, l'ISO 9001, l'ISO/TR 14062, la CEI 62430 et l'ISO 14006 et les domaines de connaissances fonctionnels

La présente Norme internationale fournit des lignes directrices pour aider les organismes à établir une approche systématique et structurée de l'intégration et de la mise en œuvre d'un processus d'éco-conception au sein d'un SME, comme celui décrit dans l'ISO 14001. Ces lignes directrices sont destinées à être applicables à tous les organismes, quels que soient le type, la taille et le produit fourni.

La présente Norme internationale contient trois articles principaux qui fournissent des recommandations destinées au responsable du SME.

- L'Article 4 traite du rôle de la direction. Il explique les avantages potentiels de l'éco-conception et traite des enjeux stratégiques sur le plan commercial et du management.
- L'Article 5 montre comment un processus d'éco-conception peut être intégré et géré dans le cadre d'un SME. Cet article fournit des lignes directrices pour le traitement de l'éco-conception comme partie intégrante d'un SME conforme à la structure de l'ISO 14001. Les exigences de l'ISO 14001:2004 sont encadrées et, pour chaque paragraphe, des recommandations spécifiques sont données sur la manière dont un processus d'éco-conception est concerné par le paragraphe. Le paragraphe 5.4.6 se concentre sur les activités de conception et de développement de produit d'un organisme et intègre la méthode décrite dans l'ISO 9001:2008, 7.3 (dont les exigences sont encadrées), complétée par des recommandations spécifiques relatives à l'éco-conception.

- Le paragraphe 5.4.6 se concentre sur les activités de conception et de développement de produit d'un organisme. Même s'il existe différentes manières de mener un processus de conception et de développement, la présente Norme internationale suit la méthode décrite dans l'ISO 9001:2008, 7.3.
- L'Article 6 explique comment l'éco-conception est prise en compte dans le processus de conception et de développement.

L'Annexe A complète l'Article 4 en donnant des informations détaillées sur les enjeux stratégiques et le rôle de la direction dans l'éco-conception.

L'Annexe B montre la manière dont la présente Norme internationale est liée à d'autres Normes internationales existantes.

Bien que destinée en priorité aux organismes disposant d'un SME comme celui décrit dans l'ISO 14001, éventuellement combiné à un système de management de la qualité (SMQ), la présente Norme internationale est également utile pour les organismes ne disposant que d'un SMQ. Elle peut également être utile pour d'autres organismes qui ne possèdent pas de SME ou de SMQ formalisé mais qui sont intéressés par la réduction des impacts environnementaux négatifs de leurs produits.

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 14006:2011](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2d8be672-2bd1-4d06-b3b1-e24049864d7c/iso-14006-2011)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2d8be672-2bd1-4d06-b3b1-e24049864d7c/iso-14006-2011>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 14006:2011

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2d8be672-2bd1-4d06-b3b1-e24049864d7c/iso-14006-2011>

# Systèmes de management environnemental — Lignes directrices pour intégrer l'éco-conception

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale fournit des lignes directrices pour aider les organismes à établir, documenter, mettre en œuvre, tenir à jour et améliorer en permanence leur management de l'éco-conception dans le cadre d'un système de management environnemental (SME).

La présente Norme internationale est destinée à être utilisée par les organismes qui ont mis en œuvre un SME conformément à l'ISO 14001, mais peut également aider à intégrer l'éco-conception au sein d'autres systèmes de management. Les lignes directrices sont applicables à tout organisme, indépendamment de sa taille ou de son activité.

La présente Norme internationale s'applique aux aspects environnementaux des produits que l'organisme a les moyens de maîtriser ou sur lesquels il a les moyens d'avoir une influence.

La présente Norme internationale n'instaure pas en elle-même de critères spécifiques de performance environnementale, et n'est pas destinée à des fins de certification.

## 2 Références normatives

ISO 14006:2011

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2d8be672-2bd1-4d06->

[b3b1-e24049864d7c/iso-14006-2011](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2d8be672-2bd1-4d06-b3b1-e24049864d7c/iso-14006-2011)

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 14050, *Management environnemental — Vocabulaire*

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 14050 ainsi que les suivants s'appliquent.

### 3.1

#### conception et développement

ensemble de processus qui transforme des exigences en caractéristiques spécifiées ou en spécification d'un produit, d'un processus ou d'un système

NOTE 1 Les termes «conception» et «développement» sont parfois utilisés comme synonymes et parfois utilisés pour définir des étapes différentes du processus global de conception et développement.

NOTE 2 Le développement de produit est un processus qui mène de l'idée d'un produit depuis sa planification jusqu'à son lancement sur le marché et la revue du produit, et au cours duquel les stratégies commerciales, les considérations mercatiques, les méthodes de recherche et les aspects de conception sont mis en œuvre pour obtenir un produit utilisable. Il comprend les améliorations ou les modifications des produits ou des processus existants.

NOTE 3 Adapté de l'ISO 14050:2009, définition 6.3.

### 3.2

#### **éco-conception**

intégration des aspects environnementaux dans la conception et le développement de produit avec pour objectif la réduction des impacts environnementaux négatifs tout au long du cycle de vie d'un produit

NOTE D'autres termes sont utilisés dans le monde, comme conception éco-responsable, conception pour l'environnement, conception verte et conception durable.

### 3.3

#### **produit**

tout bien ou service

NOTE 1 Il existe quatre catégories de produits:

- les services (par exemple le transport);
- les «software» (par exemple programme informatique, dictionnaire);
- les produits matériels (par exemple une pièce mécanique de moteur);
- les matières issues de processus (par exemple lubrifiant).

NOTE 2 Les services représentent des éléments matériels et immatériels. La prestation d'un service peut impliquer, par exemple:

- une activité réalisée sur un produit tangible fourni par un client (par exemple réparation d'une voiture);
- une activité réalisée sur un produit immatériel fourni par un client (par exemple déclaration de revenus nécessaire pour déclencher l'impôt);
- la fourniture d'un produit immatériel (par exemple fourniture d'informations dans le contexte de la transmission des connaissances);
- la création d'une ambiance pour le client (par exemple dans les hôtels et les restaurants).

Un «software» se compose d'informations et est généralement immatériel et peut se présenter sous forme de démarches, de transactions ou de procédures.

Un produit matériel est généralement tangible et sa quantité est une caractéristique dénombrable. Les matières issues de processus sont généralement tangibles et leur quantité est une caractéristique continue.

[ISO 14050:2009, définition 6.2]

## **4 Rôle de la direction dans l'éco-conception**

### **4.1 Bénéfices de l'éco-conception**

L'objectif de l'éco-conception est l'intégration des aspects environnementaux dans la conception et le développement de produit afin de réduire les impacts environnementaux négatifs des produits tout au long de leur cycle de vie. À la poursuite de cet objectif, de multiples bénéfices peuvent être obtenus pour l'organisme, pour ses clients et pour d'autres parties intéressées. Les bénéfices potentiels peuvent inclure:

- a) des avantages économiques, par exemple une compétitivité accrue, une réduction des coûts et de meilleures opportunités d'attirer le financement et les investissements;
- b) la promotion de l'innovation et de la créativité, et l'identification de nouveaux modèles commerciaux;
- c) la diminution des risques en matière de responsabilité juridique grâce à la réduction des impacts environnementaux et une meilleure connaissance du produit;
- d) l'amélioration de l'image publique (de l'organisme et/ou de la marque);
- e) une meilleure motivation des employés.

Les organismes peuvent tirer ces bénéfices de l'éco-conception indépendamment de leur taille, de leur localisation géographique, de leur culture et de la complexité de leurs systèmes de management. En raison de cette diversité, leur style de fonctionnement peut varier considérablement, sans toutefois affecter les bénéfices pouvant être obtenus. Tous ces bénéfices ne seront pas nécessairement réalisés simultanément ou à court terme, en raison par exemple des limites financières et technologiques.

## 4.2 Missions relatives à l'éco-conception

Le présent paragraphe explique les missions de la direction dans la définition de la stratégie de l'organisme en matière d'éco-conception, ainsi que dans l'implémentation du management de l'éco-conception. La stratégie et le management sont considérés ici au niveau général de l'organisme. Dans l'Article 5, la stratégie et le management sont considérés du point de vue du SME, tandis que, dans l'Article 6, ils sont considérés du point de vue de la conception de produit.

La direction s'acquitte de deux types de mission pour s'assurer que l'éco-conception est correctement encadrée au sein d'un organisme.

- a) La première mission concerne les aspects stratégiques de l'éco-conception, notamment en référence à
- 1) la planification stratégique des produits et l'intégration de l'éco-conception dans toutes les opérations de l'organisme,
  - 2) l'allocation des ressources (humaines, techniques et financières) pour la planification, la mise en œuvre et l'amélioration de l'éco-conception,
  - 3) la modification des conditions de marché externes et les opportunités créées par les progrès technologiques, les améliorations dans le système de produits et le management de la chaîne d'approvisionnement,
  - 4) l'établissement d'objectifs de performance environnementale,
  - 5) la promotion de l'innovation et le développement de nouveaux modèles commerciaux, et
  - 6) la contribution à la création de valeur.

Les revues de direction précédentes peuvent contribuer considérablement à cette tâche.

- b) La deuxième tâche concerne le management des processus internes une fois définies la cible et la stratégie de l'éco-conception. Cela comprend
- 1) l'intégration et la mise en œuvre de la stratégie choisie d'éco-conception dans l'ensemble des procédures, programmes et feuilles de route pertinents,
  - 2) l'assurance d'une approche multifonctionnelle,
  - 3) l'implication de toute la chaîne de valeur dans la stratégie de conception choisie, tant en amont (fournisseurs) qu'en aval (services après-vente, prestataires de services, entreprises de recyclage), et
  - 4) l'encouragement du dialogue dans la chaîne de valeur tant interne qu'externe.

Afin de s'assurer que ces processus se développent de manière optimale, il peut être utile d'établir un système de mesurage de leurs performances.

Pour plus d'informations sur le rôle de la direction dans l'éco-conception, voir Annexe A.

## 5 Lignes directrices pour l'intégration de l'éco-conception dans un SME

### 5.1 Lignes directrices générales

Le présent article fournit des lignes directrices pour la prise en compte de l'éco-conception comme partie intégrante d'un SME, comme celui décrit dans l'ISO 14001. Dans les paragraphes 5.2 à 5.6, les exigences de l'ISO 14001:2004 sont reproduites et encadrées et, pour chaque paragraphe, des recommandations spécifiques sont données sur les enjeux à prendre en considération dans le traitement des aspects environnementaux d'un produit tout au long de son cycle de vie.

Le paragraphe 5.4.6 se concentre sur le processus de conception et de développement de produit. Même s'il existe différentes manières de mener un processus de conception et de développement, la présente Norme internationale suit la méthode décrite dans l'ISO 9001:2008, 7.3, dont les exigences sont reproduites et encadrées, et complétées par des recommandations spécifiques relatives à l'éco-conception.

#### ISO 14001:2004, Systèmes de management environnemental — Exigences et lignes directrices pour son utilisation

##### 4.1 Exigences générales

L'organisme doit établir, documenter, mettre en œuvre, tenir à jour et améliorer de façon continue un système de management environnemental conformément aux exigences de la présente Norme internationale et déterminer comment il satisfait à ces exigences.

L'organisme doit définir et documenter le domaine d'application de son système de management environnemental.

Lors de la définition du domaine d'application du SME, il convient que l'organisme prête une attention particulière à ses processus de conception et de développement et aux aspects environnementaux de ses produits. Il est essentiel d'inclure la conception et le développement de produit dans le domaine d'application du SME, car ils ont une influence majeure sur les impacts environnementaux des produits.

### 5.2 Politique environnementale

#### ISO 14001:2004, Systèmes de management environnemental — Exigences et lignes directrices pour son utilisation

##### 4.2 Politique environnementale

La direction à son plus haut niveau doit définir la politique environnementale de l'organisme et s'assurer, dans le cadre du domaine d'application défini de son système de management environnemental, que sa politique environnementale

- a) est appropriée à la nature, à la dimension et aux impacts environnementaux de ses activités, produits et services,
- b) comporte un engagement d'amélioration continue et de prévention de la pollution,
- c) comporte un engagement de conformité aux exigences légales applicables et aux autres exigences applicables auxquelles l'organisme a souscrit, relatives à ses aspects environnementaux,
- d) donne un cadre pour l'établissement et l'examen des objectifs et cibles environnementaux,
- e) est documentée, mise en œuvre, et tenue à jour,
- f) est communiquée à toute personne travaillant pour ou pour le compte de l'organisme, et
- g) est disponible pour le public.

Pour permettre à la direction de prendre un engagement en matière d'éco-conception et d'établir un cadre pour l'éco-conception, il est important que la politique

- a) soit appropriée à la nature, à la dimension et aux impacts environnementaux significatifs des produits tout au long du cycle de vie;
- b) comporte un engagement
  - de conformité aux exigences légales applicables et aux autres exigences applicables auxquelles l'organisme a souscrit, relatives aux aspects environnementaux de ses produits,
  - d'amélioration continue du processus d'éco-conception, et
  - d'amélioration continue de la performance environnementale des produits de l'organisme tout au long de leur cycle de vie, sans déplacer les impacts environnementaux négatifs d'une étape du cycle de vie à une autre ou d'une catégorie à une autre, à moins que cela n'entraîne une nette réduction des impacts environnementaux négatifs tout au long du cycle de vie du produit;
- c) donne un cadre pour l'établissement et l'examen des objectifs et cibles environnementaux relatifs au produit.

### 5.3 Planification

#### 5.3.1 Aspects environnementaux

iTeh STANDARD PREVIEW

ISO 14001:2004, Systèmes de management environnemental — Exigences et lignes directrices pour son utilisation

ISO 14006:2011  
 4.3.1 Aspects environnementaux  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2d8be672-2bd1-4d06-b3b1-e24049864d7c/iso-14006-2011>

L'organisme doit établir, mettre en œuvre et tenir à jour une (des) procédure(s) pour

- a) identifier les aspects environnementaux de ses activités, produits et services, dans le cadre du domaine d'application défini pour le système de management environnemental, qu'il a les moyens de maîtriser, et ceux sur lesquels il a les moyens d'avoir une influence en tenant compte des développements nouveaux ou planifiés ou des activités, produits et services nouveaux ou modifiés, et
- b) déterminer ceux de ces aspects qui ont ou qui peuvent avoir un (des) impact(s) significatif(s) sur l'environnement (c'est-à-dire aspects environnementaux significatifs).

L'organisme doit documenter ces informations et les tenir à jour.

L'organisme doit s'assurer que les aspects environnementaux significatifs sont pris en compte dans l'établissement, la mise en œuvre et la tenue à jour de son système de management environnemental.

Il convient que le processus d'identification et d'évaluation des aspects environnementaux inclue explicitement le cycle de vie des produits de l'organisme à concevoir ou à reconcevoir. L'objectif est de déterminer quels aspects ont ou pourraient avoir un impact significatif sur l'environnement. Cela implique généralement les étapes définies ci-dessous.

- a) Identification des aspects environnementaux liés au cycle de vie des produits susceptibles d'être maîtrisés ou influencés par l'organisme.

Pour chaque étape du cycle de vie, il convient que l'organisme identifie les aspects environnementaux, aussi bien les éléments d'entrée (consommation de matériaux, d'énergie, d'eau et autres ressources